

CHARTRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'organisation, sensible aux démarches de développement durable et de protection de la nature, a intégré depuis de nombreuses années ces actions lors de la Montée du Poupet. Bien qu'on voit de nombreux gobelets, bouteilles et déchets traîner lors du passage des coureurs sur les ravitaillements, une demi-heure après le passage du dernier coureur, la nature reprend ses droits. Entre les bénévoles des ravitaillements et les deux équipes de ramassage, tout redevient "comme avant".

Par ailleurs, l'information est renforcée auprès des bénévoles, des coureurs, des spectateurs et des accompagnants. On retrouve le jour J, un habillage des containers aux ravitaillements et sur les lieux des repas (affiches), des panneaux le long du parcours demandant "du respect pas de déchets !", des instructions sur les lieux des repas et de remise des prix (affichettes). Sans oublier la présence de la charte de développement durable au départ de la course et à l'entrée de la salle où se tient la remise des prix.

Les organisateurs comptent sur vous pour atteindre cet objectif environnemental.

Notons que le règlement de la course a été modifié de manière à donner la possibilité à des juges, d'arrêter et disqualifier les coureurs ne respectant pas ces "engagements". En vous remerciant par avance.

Charte Développement Durable de la Montée du Poupet

La Montée du Poupet rassemble un public nombreux sur un espace délimité ; ayant par la force des choses un impact non négligeable sur l'environnement : émissions de gaz à effet de serre, gênes sonores, production de déchets, consommation des ressources naturelles. La Montée du Poupet s'est engagée dans une démarche de développement durable depuis l'édition 2010. Elle est soucieuse d'être actrice aux côtés des collectivités et renouvellera son action éco-citoyenne lors des éditions suivantes de façon respectueuse de l'environnement et des hommes.

Par la promotion des valeurs du sport, la sensibilisation des coureurs et des bénévoles au développement durable, la Montée du Poupet continue à être un « événement éco-citoyen et responsable ».

Adhésion et promotion à la signature individuelle d'une charte de « bonne conduite écologique »

Récupération des déchets tout le long du parcours, au fur et à mesure, limitation des supports jetables, réutilisation des supports ...

Diminution maximum des effets transports

Éco-communication renforcée

Informations transmises par infolettre/mail et via le site internet

Impression de documents sur du papier recyclé et/ou auprès d'imprimeurs respectueux de normes environnementales.

Cette sensibilisation concerne les compétiteurs dans leur activité sportive, et bien sûr les accompagnateurs et spectateurs, au développement durable.

Respectons les communes et villages traversés en prenant conscience que ce sont des espaces partagés par tous.

Respectons les efforts effectués par l'organisation pour intégrer l'événement dans une démarche développement durable et équitable.

Respectons les autres concurrents, les bénévoles de l'organisation et d'une manière générale les autres personnes croisées durant le parcours.

Prenons conscience que nos actes ont une incidence directe sur l'environnement et agissons en connaissance de cause.

Soyons responsables de nos faits et gestes avant, pendant et après notre participation à la Montée du Poupet.

Privilégions lors de notre déplacement en terre jurassienne le covoiturage, les transports en commun et les voies ferroviaires.

Utilisons chaque fois que possible les conteneurs et zones destinés à recueillir les déchets (éponges, bouteilles, gobelets, déchets organiques...), et ceci au plus près des ravitaillements pour faciliter le travail des bénévoles.

N'absorbons aucune substance interdite susceptible de modifier artificiellement notre capacité physique ou mentale durant l'épreuve